

comme d'un levier pour l'émancipation finale de la classe ouvrière, c'est à dire pour abolir une fois pour toutes le salariat ».

Nos syndicalistes révolutionnaires d'aujourd'hui ne s'assignent pas d'autre but. Et c'est bien au Parti de mener le débat et l'action, pour les amener à préciser ce que signifie cette « émancipation » et les moyens d'y parvenir.

C'est bien pour cela aussi que le troisième Congrès du PCRml reconnaît l'existence de ces militants comme un courant de fait, qu'il s'agit d'« appuyer et aider à s'affirmer dans le sens de l'alternative révolutionnaire » (FR-4-page 94).

Encore faut-il bien prendre la mesure de ce qu'implique une telle attitude!

On peut légitimement s'interroger : sommes nous tous au clair et d'accord sur ce que signifie le passage de la formulation du premier au deuxième Congrès du Parti (et celle du troisième Congrès qui la précise) ?

### Rappelons les positions de nos Congrès :

● 19.4: « Les communistes s'appuient sur les aspirations révolutionnaires des travailleurs pour développer une véritable opposition syndicale révolutionnaire face aux voies réformistes et révisionnistes impulsées par les directions confédérales dans les syndicats »

● 19.6: « Les communistes appuient et aident à se développer le courant d'opposition syndicale révolutionnaire (...) Ce courant exprime les aspirations révolutionnaires des travailleurs dans les confédérations CGT et CFDT, et leur volonté d'unification syndicale sur une base de lutte de classe. »

● 19.8: « De nombreux syndicalistes s'opposent à différents niveaux à la pratique et aux orientations qui dominent actuellement les confédérations (...) Ce courant exprime de plus en plus les aspirations révolutionnaires des travailleurs. Le PCRml l'appuie et l'aide à s'affirmer dans le sens de l'alternative révolutionnaire. »

Cette évolution sensible de nos textes programmatiques découle de l'enrichissement de la pratique du Parti de 74 à 78. Elle n'a pas un sens étroitement tactique (« ne pas choquer », « éviter de prendre les syndicalistes à rebrousse-poil »). Elle prend en compte l'analyse faite dans le Manifeste pour le socialisme des spécificités de la classe ouvrière de notre pays et de sa riche expérience, de la capacité actuelle d'une frange avancée de travailleurs, en bonne part syndicalisés, à aller plus loin que la résistance aux attaques du capital et à dresser « un véritable réquisitoire contre cette société actuelle qui a fait son temps ».

L'autocritique du Comité Central au troisième Congrès du Parti (FR 4 p.78) n'a en rien altéré ou renié ces analyses puisque la surestimation des aspirations révolutionnaires critiquée portait sur le rythme (1), l'étendue (2) (d'une frange à la masse des travailleurs) du développement de ces facteurs. Loin de prendre la partie révolutionnaire pour le tout syndicaliste, en dégageant l'existence et le rôle de cette frange avancée nous avons rendu compte d'une réalité militante propre à la période.

### Qu'avons nous donc sanctionné de 74 à 78 ?

● l'existence de syndicalistes révolutionnaires sans parti (et souvent sans liens avec le Parti, du fait de notre état actuel d'implantation) agissant dans le sens des intérêts de la classe ouvrière et de la voie tracée par le Parti objectivement.

● la capacité de ce courant de fait (non figé, ni même organisé) à exprimer les aspirations avancées, révolutionnaires, dans le syndicat.

● la réalité -indépendante de notre volonté et même de nos efforts- de l'opposition au réformisme et au révision-

nisme, chez ces militants.

● la nécessité pour le Parti de clarifier cette opposition en la rendant tout à la fois consciente d'elle-même, plus lucide et plus nette politiquement dans ces options révolutionnaires et sa pratique syndicale.

Reconnaître des faits (qui n'avaient d'ailleurs pas attendu nos observations pour se produire!) et en tirer des conclusions pour l'affirmation d'une politique syndicale d'opposition (marquée par des batailles concrètes dans la CGT et surtout dans la CFDT, de 74 à 78) : le troisième Congrès a bien rempli sa tâche.

La conclusion logique de tout cela devrait donc être double :

-se donner les moyens appropriés au rôle qu'on veut donner au Parti

-avancer dans l'édification du Parti et sa reconnaissance par de nombreux syndicalistes appelés à le renforcer.

Il va falloir tirer, par ailleurs, le bilan de ces tâches, dans le cadre du quatrième Congrès du Parti, examiner les acquis et les limites de l'organisation et du contenu de notre activité dans les syndicats.

### 3 Le propos ici est plutôt de s'interroger sur les fondements de notre activité et nos références marxistes-léninistes en la matière.

En effet, certains -dans la CFDT notamment- nous reproche notre léninisme (tout en n'hésitant pas à le caricaturer pour faciliter leur besogne), mais d'autres militants, se référant par contre assez étroitement à tel ou tel texte de Lénine ou de la troisième Internationale, s'étonnent de la formulation de nos tâches lors du Congrès 78 du Parti.

Dans le rapport parti-syndicat qu'on se propose d'examiner, il y a donc une démarche logique (en apparence au moins) qui, contestant l'existence de « syndicalistes révolutionnaires (sans parti) » conçoit et exprime le rôle du parti communiste face au mouvement syndical en France aujourd'hui avec les termes mêmes de « Que faire? » (1902) et la référence rigide aux 21 conditions d'adhésions à l'Internationale.

- Il sera, sans doute, nécessaire de s'unifier dans le PCR puis dans le Parti unifié après juin 80 sur la manière de répondre aux anarchosyndicalistes et aux réformistes, en particulier aux campagnes anti-léninistes menées régulièrement par Edmond Maire sous couvert de critiquer le PCF. Mais pour cela, il est bien urgent de s'entendre : de quelles références léninistes parlons nous et comment être aujourd'hui en mesure de retenir des leçons fondamentales de Lénine, sans se figer dans le recopiage des positions, des attitudes et du style de la troisième Internationale, sans prendre chaque texte ou chaque décision au pied de la lettre?

La démarche de notre Parti, tant dans le Manifeste pour le socialisme que dans la lutte contre les défauts gauchistes, devrait nous permettre d'aborder sereinement ces questions.

### A PROPOS DU RÔLE DU PARTI DANS LE SYNDICAT

► La thèse la plus en vogue chez les syndicalistes « purs », qui nous reprochent notre référence léniniste, est celle d'une confusion des tâches de (et entre) parti et syndicat. La CFDT a (depuis son congrès de 1970) codifié une certaine distinction de la manière suivante :